Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Le mardi 18 février 1964

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA VINGT-SIXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement, ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 11 heures et demie du matin.

Prière.

COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL Ottawa

Le 3 février 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à trois heures de l'aprèsmidi le mardi 18 février, 1964, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général. Esmond Butler.

Son Honneur le Président du Sénat.

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que le greffier a reçu du secrétaire d'État des certificats établissant que les personnes suivantes ont été appelées au Sénat:

L'honorable Azellus Denis, C.P.,

M. Daniel Aiken Lang,

M. Nelson Rattenbury.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les honorables sénateurs suivants sont présentés tour à tour, puis ils remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier adjoint donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit par la loi et prennent leur siège.

L'honorable Azellus Denis, C.P., de Montréal (P.Q.), division sénatoriale de LaSalle, présenté par l'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) et l'honorable M. Dupuis.

L'honorable Daniel Aiken Lang, de Toronto (Ont.), présenté par l'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) et l'honorable M. Macdonald (Brantford).

L'honorable Nelson Rattenbury, de Saint-Jean (N.-B.), présenté par l'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) et l'honorable M. Burchill.

Son Honneur le Président informe le Sénat que les honorables sénateurs ci-haut mentionnés ont prononcé la déclaration de qualification et y ont souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire tenu de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

Sur la motion de l'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest), la séance du Sénat est suspendue jusqu'à 2 heures 45 de l'après-midi.

SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 45 minutes de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A 3 heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence ordonne aux Communes de se présenter au Sénat. La Chambre